

PARTICIPATION D'UN CADET AYANT UN RISQUE D'ANAPHYLAXIE NON ALIMENTAIRE

INSTRUCTIONS

DÉFINITIONS

Dans le présent document, le terme « parent » renvoie à toute personne titulaire de l'autorité parentale à l'égard du cadet.

POUR REMPLIR CE FORMULAIRE

Si le cadet n'a pas l'âge légal du consentement, le présent formulaire doit être rempli par ses parents.

Il est possible de remplir le présent formulaire par voie électronique et l'imprimer ou l'imprimer et le remplir à la main, de façon claire, en lettres moulées.

Il est possible que le cadet ne puisse être autorisé à participer à l'instruction des cadets et aux activités pendant lesquelles des repas sont servis jusqu'à ce que le formulaire, dûment rempli, soit remis au superviseur du cadet, au sein du corps/de l'escadron du cadet.

AVIS IMPORTANT

CADETS AYANT UN RISQUE D'ANAPHYLAXIE NON ALIMENTAIRE

L'anaphylaxie est une réaction allergique grave, aiguë qui peut entraîner la mort. Les résultats d'un récent examen de l'état de santé mené par le personnel médical des Forces armées canadiennes ont révélé que le cadet nommé ci-dessous court un risque d'anaphylaxie non alimentaire. L'anaphylaxie non alimentaire désigne l'anaphylaxie déclenchée par un allergène qui n'est pas un aliment. Aux fins de simplification, dans le présent document le terme **anaphylaxie** sera utilisé pour désigner l'**anaphylaxie non alimentaire**. Le présent document vise à fournir au cadet et à ses parents des renseignements concernant l'anaphylaxie. Ces renseignements permettent de prendre une décision éclairée quant à la participation du cadet à l'instruction et aux activités lors desquelles celui-ci pourrait être exposé à des allergènes. Si le cadet en question ou ses parents ne sont pas certains du type de réaction allergique que pourrait avoir le cadet, il faut consulter le médecin de celui-ci avant de signer ce formulaire. Si le cadet a également un risque d'anaphylaxie alimentaire, veuillez également lire et signer le formulaire intitulé « Participation d'un cadet ayant une sensibilité alimentaire ».

Veuillez lire attentivement ce qui suit :

Les réactions anaphylactiques sont causées par une réaction violente du système immunitaire lorsque le corps est exposé à certains allergènes qui se trouvent dans l'environnement. Parmi les allergènes non alimentaires, on trouve les piqûres d'insectes, les médicaments, le latex et, plus rarement, l'exercice. Tous les cadets ayant un risque d'anaphylaxie doivent savoir reconnaître les signes et symptômes suivants d'une réaction allergique et demander de l'aide sur-le-champ s'ils éprouvent de la difficulté à respirer, à parler ou à avaler; si leur rythme cardiaque est rapide ou s'ils perdent connaissance; s'ils ont le visage rouge, de l'urticaire, des éruptions cutanées ou la peau rouge et qui démange; s'ils enflent des yeux, du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue; s'ils manifestent de l'anxiété, une détresse, des vertiges, une pâleur, une faiblesse; ou des crampes, de la diarrhée ou des vomissements.

Il existe certains facteurs qui augmentent le risque d'avoir une réaction anaphylactique très grave comme : avoir à la fois de l'asthme et une allergie pouvant entraîner un choc anaphylactique, sous-utiliser ou attendre avant d'utiliser les auto-injecteurs d'épinéphrine, avoir une maladie cardiaque sous-jacente, des antécédents de réaction anaphylactique, et l'âge (0 à 19 ans).

Pour ceux qui présentent un risque d'anaphylaxie, les lignes directrices canadiennes recommandent de réduire le risque d'avoir une **réaction allergique grave** en évitant la substance allergène, en portant un dispositif d'identification médicale comme un bracelet MedicAlert, en ayant en tout temps sur soi un auto-injecteur d'épinéphrine, en recevant régulièrement de son fournisseur de soins de santé habituel un enseignement sur le moment et la manière d'utiliser l'auto-injecteur d'épinéphrine et en ayant un plan d'urgence en cas d'anaphylaxie.

Il est important pour le cadet et ses parents de savoir que celui-ci pourrait être exposé à certains allergènes tels que les piqûres d'insectes ou le latex lors de l'instruction ou des activités offertes aux cadets. Les Forces armées canadiennes (FAC) ne possèdent pas le matériel ou le personnel nécessaire pour offrir un environnement exempt d'allergènes, que ce soit lors de l'instruction ou les activités offertes pendant toute l'année à l'échelle locale ou à l'extérieur. Les FAC craignent qu'il ne soit pas toujours sans danger, pour les cadets ayant un risque d'anaphylaxie, de participer à l'instruction ou aux activités qui présentent un risque d'exposition à un allergène.

À la section 2, les parents d'un cadet ayant un risque d'anaphylaxie doivent indiquer s'ils consentent à ce que leur enfant participe à l'instruction et aux activités qui présentent un risque d'exposition à des allergènes. Si le cadet a un risque d'anaphylaxie, et que les parents consentent à ce qu'il participe à l'instruction et aux activités offertes aux cadets, le formulaire de consentement intitulé « Choc anaphylactique » et le « Plan d'urgence pour l'anaphylaxie » doivent être dûment remplis et signés. Veuillez prendre note que le plan d'urgence en cas d'anaphylaxie doit être rempli et signé par le médecin du cadet. De plus, les cadets ayant un risque d'anaphylaxie doivent être munis d'au moins deux auto-injecteurs d'épinéphrine et savoir quand et comment les utiliser. Nous recommandons également que le cadet en question porte un dispositif d'identification médicale telle qu'un bracelet MedicAlert.

Nous savons bien qu'il est plus facile de prévenir les réactions allergiques pouvant entraîner un choc anaphylactique qui sont liées aux médicaments que celles qui sont liées aux piqûres d'insectes. Par conséquent, les cadets ayant un risque d'anaphylaxie lié à un médicament n'ont pas besoin d'apporter deux auto-injecteurs d'épinéphrine. Cependant, ils doivent signer les parties 1 et 3 du formulaire de consentement « Choc anaphylactique pour les Organisations des cadets du Canada », et le « Plan d'urgence pour l'anaphylaxie » doit être rempli et signé par le médecin du cadet.

Nous prenons la sécurité des cadets au sérieux. Si un cadet avait une réaction anaphylactique découlant d'une exposition à un allergène pendant une activité destinée aux cadets, le cadet en question serait retourné à ses parents après avoir reçu les soins médicaux dont il avait besoin.

Si le cadet ou ses parents ont des questions concernant la participation d'un cadet ayant un risque d'anaphylaxie, il faut communiquer avec le commandant du corps ou de l'escadron du cadet.

Consentement risque d’anaphylaxie non-alimentaire						
SECTION 1: CADET PERSONAL INFORMATION		SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LE CADET				
Surname – Nom de famille		Given name(s) – Prénom(s)				
Rank – Grade	Gender – Sexe <input type="checkbox"/> Male – Masculin <input type="checkbox"/> Female – Féminin	Date of Birth (yyyy-mm-dd) – Date de naissance (aaaa-mm-jj)				
Civic Address (No and Street Name) – Adresse municipale (n° et nom de rue)						
City or Town – Ville ou village		Prov / Terr Postal Code – Code postal				
SECTION 2: CONSENT		SECTION 2 : CONSENTEMENT				
Do you consent to the above-named cadet participating in training and activities during which he/she will have a meal under the conditions described under the heading “Cadets with Non-Food Related Anaphylaxis”?		Consentez-vous à ce que le cadet susnommé participe à une instruction ou à des activités au cours desquelles il/elle prendra un repas dans les conditions décrites à la rubrique « Cadets ayant un risque d’anaphylaxie non alimentaire »?				
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Yes Oui</td> <td style="padding: 2px;">No Non</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>		Yes Oui	No Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Yes Oui	No Non					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
_____ Parent’s Name – Nom du parent		_____ Signature – Signature				
_____ Date – Date						
FOR CADET CORPS/SQUADRON USE ONLY		RÉSERVÉE AU CORPS OU À L’ESCADRON DE CADETS				
SECTION 3: FORM VALIDATION		SECTION 3 : VALIDATION DU FORMULAIRE				
<input checked="" type="checkbox"/> Form completed <input type="checkbox"/> Formulaire rempli	<input checked="" type="checkbox"/> Information entered in Fortress <input type="checkbox"/> Information saisie dans Forteresse					
_____ Admin O signature – Signature de l’O admin		_____ Date – Date				